

**Embargo:
18.1.2008, 19.00 h**

Durée du discours: 50 minutes

"Du côté du peuple"

Exposé de Christoph Blocher,

conseiller fédéral non réélu,

à l'occasion du 20^e congrès de l'Albisgüetli 2008

Vendredi, 18 janvier 2008, 19.00 heures

Le discours écrit et le discours prononcé font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter sensiblement du manuscrit!

Sommaire

A.	LA NON-RÉÉLECTION	Page 3
1.	Réactions des citoyens	Page 3
2.	Pas besoin de pitié	Page 4
3.	Consternation	Page 5
4.	La voix du peuple écartée du Conseil fédéral	Page 6
B.	LES CONSÉQUENCES D'UNE NON-RÉÉLECTION	Page 6
1.	Victoire ou défaite?	Page 6
2.	La situation de l'UDC	Page 7
3.	L'UDC dans l'opposition	Page 8
C.	LA POLITIQUE DE L'UDC	Page 8
1.	Pour une Suisse indépendante	Page 8
2.	Impitoyable contre toute hausse des prélèvements obligatoires	Page 12
2.1	Le projet	Page 13
2.2	Des provisoires qui durent éternellement	Page 13
2.3	La révision de l'assurance-chômage	Page 15
D.	DU CÔTÉ DU PEUPLE	Page 16

Chers Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Vous m'avez invité en novembre dernier à ce 20^e Congrès de l'Albisgüetli comme conseiller fédéral, **mais vous avez aujourd'hui devant vous un conseiller fédéral non réélu.**

Les organisateurs de cette manifestation m'ont annoncé après ma non-réélection qu'un nombre particulièrement élevé de personnes intéressées souhaitaient venir à l'Albisgüetli. **Il semble que les gens préfèrent entendre un conseiller fédéral non réélu qu'un conseiller fédéral en fonction!**

En fait, je les comprends, car il existe beaucoup de conseillers fédéraux en fonction ou d'anciens conseillers fédéraux, **mais les conseillers fédéraux non réélus sont rares. Vous avez donc aujourd'hui l'occasion exceptionnelle d'écouter un conseiller fédéral non réélu.**

Vous le voyez bien, je suis déjà un "sonderfall" – un cas particulier.

A. LA NON-RÉÉLECTION

1. Les réactions des citoyens

J'ai été élu en 2003 au Conseil fédéral avec le mandat de m'engager de toutes mes forces pour la Suisse et pour la population suisse. J'y ai travaillé durant quatre ans **au plus près de ma conscience. J'ai réussi beaucoup de choses, même plus que je l'avais imaginé au départ. Mais j'ai aussi été battu** au Conseil fédéral dans beaucoup de questions, et souvent dans des questions importantes.

Mesdames et Messieurs, l'écho immense suscité par ma non-réélection prouve que de nombreuses citoyennes et de nombreux citoyens ne comprennent pas ce qui s'est passé. **Ils sont tristes et furieux. Ils parlent d'intrigues, du comportement sournois des parlementaires, de honte pour le Parlement.** Beaucoup ont écrit qu'ils en avaient perdu le sommeil. Ils ont honte et se détournent des représentants du peuple.

Ce sont les **motivations** des parlementaires et leur **sournoiserie** qui ont consterné les gens.

2. Pas besoin de pitié

Mesdames et Messieurs, nombre de citoyens ont aussi pitié de ma personne.

Je les en remercie, mais cela n'est vraiment pas nécessaire. **Ils ne se rendent pas compte des avantages que je possède en tant qu'ancien membre du Conseil fédéral.**

Ainsi par exemple, j'ai reçu un courrier consolateur de l'administration fédérale qui m'annonce qu'en tant qu'ancien membre du Conseil fédéral j'aurai droit à ce **qu'au moins deux membres du Conseil fédéral en exercice plus deux huissiers assistent à mon enterrement.** (Vous comprendrez dès lors que je vais **tout mettre en œuvre** pour ne **certainement** pas mourir avant la démission des sept conseillers fédéraux aujourd'hui en fonction!)

J'ai également appris que **si mon épouse devait décéder, un conseiller fédéral assisterait à son enterrement – mais sans huissier.**

Vous le voyez bien: nous pouvons envisager avec confiance notre service funèbre.

Le conseiller fédéral non réélu que je suis a aussi droit, toujours selon le règlement, à **un cadeau d'une valeur de 10 000 francs.** On m'a dit que je pouvais choisir un objet dans le stock où sont entreposés les cadeaux faits par les chefs d'Etats étrangers à la Confédération suisse. Je me suis demandé si je n'allais pas retenir le dernier cadeau offert par la Chine et le donner au président de la Confédération Pascal Couchepin pour rendre hommage à sa haute fonction présidentielle. Comme il aime voyager, il fera certainement un petit tour en Chine cette année et pourra ainsi rendre le cadeau aux Chinois qui pourront le retourner à la Suisse lors de la prochaine visite d'Etat chez nous. Tout le monde serait content et ce mouvement perpétuel de cadeaux aurait surtout l'avantage de ne rien coûter à personne. **Cela aurait été ma dernière contribution directe comme conseiller fédéral à la réduction des dépenses publiques.**

Mais quand les **conseillers fédéraux voyagent**, les cadeaux qu'ils apportent ne sont pas la chose la plus coûteuse. Malheureusement, ils profitent aussi de ces voyages pour **distribuer des masses d'argent**. On a par exemple pu lire dans le quotidien "Schaffhauser Nachrichten" du 31 juillet 2007 l'information suivante: "Quand les conseillers fédéraux voyagent – et c'est logiquement le cas pendant les vacances d'été – ils travaillent et distribuent beaucoup d'argent." Pascal Couchepin a par exemple apporté 4 millions de francs en Mongolie; Doris Leuthard a apporté 12 millions en Chine et au Vietnam et Micheline Calmy-Rey a vérifié les 400 millions qui sont allés en Afrique. "En contraste par rapport aux voyages lointains de ses collègues, on a appris que Christoph Blocher n'avait offert à ses interlocuteurs que des Lächerli de Bâle (confiseries bâloises)", a indiqué le quotidien schaffhousois.

(Peut-être est-ce pour cela que je n'ai pas été réélu.)

3. Consternation

Des citoyennes et des citoyens me demandent avec inquiétude: que ferons-nous maintenant que vous n'avez pas été réélu?

La réponse est simple: **continuer comme jusqu'ici!**

Pour moi, par exemple, cela signifie continuer de faire ce que je fais depuis plus de 30 ans. **Je m'engage pour la Suisse, pour notre patrie. Je n'ai jamais fait autre chose en politique.**

Comme ancien **conseiller communal** de Meilen, comme ancien **député au Grand Conseil** zurichois, comme ancien président de l'UDC Zurich durant de nombreuses années, pendant les 24 ans que j'ai siégé au **Conseil national** et, de manière particulièrement intense et à plein temps, durant mes quatre années au **Conseil fédéral**, j'ai toujours placé la Suisse, le bien-être de nos citoyens, la liberté et la sécurité au centre de mon action.

4. La voix du peuple écartée du Conseil fédéral

Le peuple a été éjecté du Conseil fédéral; l'âme du peuple est profondément blessée, m'écrit un **maître secondaire** du canton des Grisons.

Le Parlement s'est **déshonoré** lui-même devant les caméras alors que ce même Parlement ne cesse – que l'occasion soit bonne ou non – de célébrer "la dignité du Parlement" et la "dignité des institutions" – m'a écrit **une mère de cinq enfants!**

En lisant les nombreux messages indignés de la population je vois ces gens assis durant les fêtes de fin d'année à leur table de cuisine ou de salon. Il y a sans doute de nombreuses personnes très simples parmi eux. Ils ont écrit à la main des lettres de deux, voire trois pages. Ils m'ont fait part de leurs réflexions profondes et remarquables sur notre pays – de belles réflexions. Egalement sur les politiciens – et là, les réflexions étaient moins belles. Les gens ont honte des parlementaires. Ils ont pu suivre à la télévision cette non-réélection. Ils m'ont écrit qu'ils avaient vu des visages de parlementaires marqués par la sournoiserie, la jalousie et la haine.

Les citoyens ont bien compris que cette non-réélection n'était motivée **ni par le bien du peuple, ni par le bien du pays – et encore moins par une question de compétence.**

B. LES CONSÉQUENCES D'UNE NON-RÉÉLECTION

1. Victoire ou défaite?

Mesdames et Messieurs, plus la population est dégoûtée de ladite "classe politique", **plus elle sympathise avec l'Union démocratique du centre.** Car cette non-réélection ne visait **pas seulement ma personne**; il s'agissait aussi de punir **une UDC qui a trop de succès.** Il faut beaucoup pour faire adhérer spontanément quelque 10 000 citoyennes et citoyens à un parti politique – et c'est pourtant ce qui nous est arrivé.

Aujourd'hui, je ne sais donc plus très bien si cette non-réélection était une défaite ou au contraire une victoire.

Nous sommes dans une situation semblable à celle qui présidait avant les élections: nos adversaires **"sont une partie de cette force qui veut toujours le mal, mais qui crée le bien!"**

Grâce à son bon travail politique, l'UDC est devenue le parti le plus fort de Suisse. Réunissant 29% des suffrages, elle a réalisé un score jamais atteint par un parti politique suisse depuis 1919, année de l'introduction du système proportionnel. Tous les autres partis ont clairement raté leur objectif électoral. C'est pour ses convictions politiques qui placent **les citoyens** – et non la classe politique – au centre de ses préoccupations que l'UDC a été élue par les citoyens – et que je n'ai pas été réélu par les parlementaires!

Mais – et c'est ce qui est important pour la Suisse – **ces gens n'ont réussi qu'à me chasser d'une fonction politique – mais non pas du travail politique.** On n'est jamais à la fin, mais toujours au début d'une nouvelle tâche!

2. La situation de l'UDC

Mesdames et Messieurs, les électeurs de **l'Union démocratique du centre – le principal segment électoral avec près de 30% – ne sont plus représentés au gouvernement national!** Les autres partis continuent pourtant de parler de concordance. Comme tout ce que font ces partis en politique – ils ne font que semblant dans ce domaine aussi. Nous avons un **simulacre de concordance!**

Le gouvernement de centre-gauche est un fait!

De ce fait, **l'UDC n'est plus représentée au Conseil fédéral et, avec elle, l'unique force politique notable qui se bat pour l'indépendance du pays, pour la neutralité permanente, contre l'adhésion à l'UE, pour une baisse des impôts, pour une gestion publique plus économe, contre l'explosion de l'Etat, contre les abus dans le droit d'asile, contre la criminalité des jeunes et des étrangers.** Nous poursuivrons donc notre politique ailleurs: par la force des choses à l'extérieur du Conseil fédéral. Donc dans l'opposition.

On ne cesse de demander si l'UDC doit se placer dans l'opposition ou non. **Mesdames et Messieurs, l'UDC ne se place pas dans l'opposition; l'UDC est dans l'opposition depuis le 12.12.2007. Elle a été poussée dans l'opposition par les trois partis gouvernementaux restants.** Elle n'a pas d'autre choix.

L'UDC doit rester dans l'opposition **jusqu'à ce que le Parlement élise au gouvernement les représentants proposés et souhaités par l'UDC. On ne peut désigner que soi-même ses propres représentants.**

3. L'UDC dans l'opposition

La notion d'opposition est très importante. Quand tout le monde participe au gouvernement, le risque est grand que **plus personne ne fasse la lumière sur l'incompétence et la négligence. Et quand cette lumière fait défaut, le copinage, les arrangements et les combines, la négligence et la corruption s'installent.**

L'opposition aussi se pratique toujours sur la base d'un mandat. Le travail d'opposition sert lui aussi à remplir ce mandat.

Ce mandat est identique à notre programme. Il est décrit en détail dans un cahier rouge frappé de la croix fédérale et portant le titre "Ma maison – notre Suisse". Les Suissesses et les Suisses savaient et savent toujours qui ils ont élu lorsqu'ils ont voté UDC. L'UDC a clairement mis en évidence **les principaux problèmes de ce pays** avant les élections 2007 et elle s'est engagée à s'y attaquer dans un contrat conclu avec le peuple. Ce contrat doit être respecté, également dans l'opposition. Que cela signifie-t-il concrètement?

C. LA POLITIQUE DE L'UDC

1. Pour une Suisse indépendante

Nous voulons une **Suisse indépendante.** La majeure partie du Parlement, les membres actuels du gouvernement et l'administration ignorent, voire méprisent la nécessité de sauvegarder l'indépendance du pays. **Ils acceptent que ce ne soit plus les Suissesses et les Suisses, mais d'autres qui déterminent l'avenir de notre pays.**

Non, Mesdames et Messieurs, **il faut stopper cette tendance qui donne voix au chapitre chez nous à des Etats étrangers, à des organisations étrangères ou à n'importe quels organes étrangers aussi prestigieuse soit leur composition.** Il faut rappeler clairement **qui détient le pouvoir législatif dans ce pays: c'est le peuple, c'est nous, les citoyennes et citoyens.** Nous nous opposons à toutes les tentatives qui minent cette autodétermination.

Mesdames et Messieurs, **l'UDC dans l'opposition devra mener ce combat de manière encore plus énergique que jusqu'ici.**

Concernant les **accords bilatéraux** aussi il faudra revenir à **l'essentiel** et ne pas se laisser leurrer par de vains bavardages et célébrations du bilatéralisme. **Les éléments suivants** sont en effet déterminants pour les rapports actuels entre la Suisse et l'Union européenne:

a) Premier constat

Après le non à l'EEE en 1992, la Suisse s'est engagée avec son peuple sur la voie bilatérale comme nous l'avions proposé tout en combattant l'EEE. Les accords conclus depuis dans de nombreux domaines ont permis aussi bien à l'UE qu'à la Suisse de régler les principaux points. Une analyse approfondie me permet de constater qu'il **n'y a plus de question ouverte concernant la défense des intérêts essentiels de la Suisse. La sauvegarde des intérêts suisses n'exige pas de nouvelles interventions.**

b) Deuxième constat

Aucun des dossiers actuellement en cours de négociation ou sur lesquels des négociations sont prévues n'est d'une importance vitale pour la Suisse. Il existe certains projets d'accords qui sont peut-être utiles aussi bien à la Suisse qu'à l'UE, mais aucun d'entre eux n'est décisif ou contraignant.

Ces accords sont tout au plus "nice to have". En revanche, il existe une série de projets d'accords qui sont peut-être utiles à l'UE, mais qui ont des inconvénients pour la Suisse.

c) Troisième constat

Dans certains dossiers importants, l'intérêt est clairement du côté de l'UE. L'administration dirait dans ces cas que l'UE est "**demandeur**". Disons-le clairement et de manière compréhensible: dans trois dossiers l'UE frappe à notre porte pour nous demander quelque chose:

Il s'agit des dossiers suivants:

- l'accord sur l'extension de la **libre circulation des personnes** aux nouveaux membres UE, la Roumanie et la Bulgarie.
- l'accord sur le versement de prestations financières à la Roumanie et à la Bulgarie (lesdits "**versements pour la cohésion**");
- l'accord bilatéral dans le **domaine de l'électricité**.

L'UE a besoin de ces trois accords. Pour la Suisse, ils ne sont pas indispensables. Mais il faut se rappeler, Mesdames et Messieurs, que ces dossiers ne sont pas complètement isolés. Car en plus **Bruxelles exige de la Suisse, donc d'un pays indépendant et extérieur à l'UE, de manière grossière et dangereuse qu'elle modifie sa législation fiscale nationale!** Le moment est venu pour la Suisse, Mesdames et Messieurs, de défendre enfin ses intérêts et de négocier pour écarter cette menace.

d) Quatrième constat

En tentant de battre en brèche la souveraineté fiscale de la Suisse et de ses cantons, **l'UE a créé une situation sérieuse et même dangereuse pour la Suisse.** Les pays membres de l'UE ne sont certes pas unanimes à soutenir la stratégie de la commission UE, mais aucun Etat ne s'est jusqu'ici opposé au mandat de négociation. **La position de l'UE est juridiquement intenable.** (L'accord de libre-échange ne saurait constituer une base juridique.) Néanmoins, la pression politique de l'UE est forte et **les éventuelles conséquences économiques d'un conflit seraient graves.** De plus, ce différend porte sur un principe: **la Suisse ne peut jamais admettre qu'une puissance étrangère intervienne dans sa souveraineté fiscale en dehors du champ couvert par les accords bilatéraux.**

Personne ne sait encore actuellement comment le Conseil fédéral va répondre à cette pression. Les contacts actuels avec l'UE dans cette affaire ne sont pas

considérés, officiellement, comme des négociations. Le Conseil fédéral tient à dire qu'il s'agit de consultations ou d'entretiens, mais non pas de négociations. On ose espérer que tout le monde comprenne la différence – surtout à Bruxelles!

Il ne faut cesser de le répéter: **il est dans l'intérêt de la Suisse de ne pas accepter de compromis.** Le Conseil fédéral a d'ailleurs clairement défendu cette position avant les élections fédérales 2007 – sans doute parce qu'il a compris qu'elle correspondait aussi à l'opinion publique suisse.

e) Cinquième constat

Dans son combat pour sa souveraineté fiscale, la Suisse devra à son tour faire pression sur l'UE pour obtenir des résultats satisfaisants. Comme nous venons de le constater plus haut, **il existe trois dossiers dans lesquels l'UE tient absolument à obtenir un accord. Or, ces trois thèmes ne sont pas vitaux pour la Suisse; c'est avant tout l'UE qui est intéressée.**

Aussi bien l'accord sur l'électricité que l'accord sur la libre circulation des personnes sont négociés sans que la Suisse n'établisse un lien avec les négociations fiscales. C'est mauvais pour la Suisse.

Des premières discussions discrètes ont également été ouvertes concernant les versements de cohésion pour la Roumanie et la Bulgarie sans que la Suisse n'ait jusqu'ici posé des conditions concernant les exigences fiscales de l'UE.

Voilà pourquoi l'UDC doit intervenir. Ces accords doivent, si nécessaire, être soumis au peuple. **L'UDC combattra dans tous les cas l'accord sur l'extension de la libre circulation des personnes si les conditions suivantes ne sont pas totalement satisfaites:**

1. **un délai de transition prolongé de cinq années supplémentaires,** doit absolument être obtenu pour l'accord de libre circulation des personnes avec la Roumanie et la Bulgarie.
2. la Suisse doit convenir avec la Roumanie et la Bulgarie d'une réglementation concernant **la réadmission de leurs nationaux criminels ou en séjour illégal.** Ce principe vaut notamment pour les Roms roumains qui posent

actuellement de graves problèmes en Italie. La validité de cette réglementation doit s'étendre au-delà du délai de transition.

3. nous n'acceptons plus de nouvelles restrictions du marché suisse du travail (lesdites **mesures d'accompagnement**) comme les réclament les syndicats. Les **conditions de travail libérales** que connaît la Suisse constituent un **grand avantage économique** et elles sont sociales grâce au comportement correct des employeurs. Personne n'a intérêt à une réglementation légale excessive de ce secteur. Si dysfonctionnements il y a, ceux-ci semblent se concentrer avant tout chez les syndicats. Comment expliquer sinon que trois syndicalistes dirigeants de l'UNIA aient été condamnés pour mobbing? (Il est extrêmement rare que quelqu'un soit condamné pour mobbing.)
4. voici enfin la condition déterminante – **même si les conditions de détail concernant l'accord de libre circulation des personnes sont satisfaites:**

ni l'accord sur la libre circulation des personnes, ni l'accord sur l'électricité ne peuvent être approuvés aussi longtemps que l'UE ne renonce pas une fois pour toutes à exiger de la Suisse une modification des lois fiscales nationales. La souveraineté fiscale de la Suisse doit être **définitivement** garantie.

Faute de l'abandon définitif des revendications fiscales inadmissibles adressées par Bruxelles à la Suisse, l'UDC combattra aussi bien l'extension de la libre circulation des personnes que l'accord sur l'électricité au Parlement; elle lancera si nécessaire un référendum et s'engagera lors de la votation populaire contre les deux accords bilatéraux.

Vous le voyez bien: **on ne disserte pas sur l'opposition; on la fait.**

2. Impitoyable contre toute augmentation des prélèvements obligatoires

Le même constat vaut pour **les impôts, taxes et redevances ainsi que les innombrables propositions du Conseil fédéral** et du Parlement d'augmenter les prélèvements obligatoires.

Durant les quatre années écoulées, nous avons au moins obtenu un léger répit.

Mais les voilà qui recommencent. Ils quittent leurs repaires, les insatiables et les avides pour réclamer une **augmentation des prélèvements obligatoires**. Ils parlent avec enthousiasme **d'augmenter la TVA**; ils veulent transférer des **milliards de l'AVS dans une AI gérée de manière désastreuse**; ils veulent augmenter les prélèvements sur les salaires pour financer **l'assurance-chômage** – et il va de soi que le Conseil fédéral soutient ces intentions.

Mesdames et Messieurs, c'est parfaitement clair: l'UDC s'oppose à toute augmentation des prélèvements obligatoires. Nous n'acceptons plus que toutes les incompétences des gouvernants, toutes les négligences de l'Etat, toutes les erreurs politiques soient compensées par une hausse des prélèvements dans la poche des citoyennes et des citoyens. **Les politiciens ont la fâcheuse habitude de "résoudre" toujours les problèmes en faisant passer à la caisse les citoyennes et les citoyens. Nous devons être intransigeants. D'ailleurs, ce dossier est d'une actualité brûlante.** Dans les semaines à venir nous devons commencer à y travailler. L'opposition commence très vite!

2.1 Le projet

Nous ne tolérerons pas un nouveau projet AI visant à couvrir par une augmentation de la TVA des décennies de **gestion gouvernementale déplorable**. **Tant que l'AI n'a pas été réformée au point de ne plus produire de déficit dans ses comptes courants, nous n'augmenterons pas la TVA pour financer des dettes!**

Pour commencer, le Conseil fédéral doit présenter une 6^e révision de l'AI.

2.2 Des provisoires qui durent éternellement

La dernière idée de la classe politique dans le dossier AI est cousue de fil blanc: on propose d'augmenter la TVA de manière **"limitée dans le temps"**. Un demi-pourcent de TVA de 2010 à 2016 pour, ose-t-on dire, "assainir" l'assurance-invalidité.

Ces mesures "provisoires" sont bien connues.

En 1985, la vignette autoroutière a été approuvée "provisoirement". 10 ans plus tard, elle a été introduite définitivement et pour faire bonne mesure elle a été portée de 30 à 40 francs.

Aujourd'hui on s'apprête à introduire un nouveau gag routier, mais de manière **"limitée dans le temps"**, cela va sans dire: **il s'agit du péage routier urbain appelé aussi "road pricing" en français**. Pourtant, la Constitution fédérale exige expressément que les routes publiques puissent être utilisées sans péage. Quand il s'agit de tirer l'argent des poches des citoyens, les politiciens sont inventifs comme jamais et **n'hésitent même pas à outrepasser la Constitution que, dans d'autres circonstances, ils sanctifient volontiers**. Mais ce ne sera fait que de manière "limitée dans le temps", nous dit-on.

Rappelons que le plus long provisoire remonte à la Deuxième Guerre mondiale. Le 9 décembre 1940, le Conseil fédéral a introduit l'impôt pour la défense nationale. 37 ans après la fin de la guerre, soit en 1982, cet enfant de la guerre a été rebaptisé en **"impôt fédéral"** et draine aujourd'hui encore plusieurs milliards de francs par an dans les caisses publiques (environ 14,2 milliards de francs en 2006!).

Jamais encore une augmentation provisoire des impôts n'a été abolie!

Cette limitation dans le temps est tout simplement une astuce, une tentative de faire cracher au bassinet les citoyennes et les citoyens. **Les hausses d'impôts, également les provisoires, sont bientôt la seule chose durable que nous connaissons en politique.**

Nous opposerons un "non" définitif et non pas provisoire ou limité dans le temps à ces projets.

Quelqu'un se demande-t-il encore sérieusement à quoi peut bien servir l'opposition? Eh bien, c'est justement pour empêcher pareilles combines.

2.3 La révision de la loi sur l'assurance-chômage

Le Conseil fédéral veut augmenter les **prélèvements sur les salaires en faveur de la caisse de l'assurance-chômage**. Mesdames et Messieurs, **cela est hors de question pour l'UDC**.

Ecoutez bien ce qu'on projette ici. Il s'agit d'une combine particulièrement astucieuse. Le Conseil fédéral a l'intention de procéder lui-même à de nouvelles augmentations des cotisations dans l'assurance-chômage s'il estime que la politique conjoncturelle l'exige. Le gouvernement recourt à cet effet à des formules tout à fait séduisantes pour embellir la situation réelle. Le Conseil fédéral doit pouvoir agir à l'avenir avec plus de souplesse, écrit-il en substance. Et, poursuit-il, quand le niveau maximal de la dette est presque atteint, il ne veut plus attendre pour augmenter le prélèvement s'il peut procéder à cette hausse dans une situation conjoncturelle relativement favorable, donc agir de manière encore un peu plus anticyclique. Merveilleux!

Mesdames et Messieurs, cette longue phrase signifie tout simplement ceci: **"Moi, le Conseil fédéral, je veux pouvoir à l'avenir augmenter de ma propre compétence les primes de l'assurance-chômage!"**

L'UDC dans l'opposition dit non à ce projet.

Mesdames et Messieurs, cette politique emprunte des voies nouvelles. Des voies menaçantes et ruineuses, des voies qui passent par les petites portes. **Brusquement le Conseil fédéral veut s'arroger la compétence d'augmenter lui-même les prélèvements obligatoires sans modifications de lois, donc sans le Parlement et sans le peuple.**

Non, Mesdames et Messieurs, l'UDC refuse ce procédé. **L'UDC s'opposera à ce projet de loi.** Ce projet doit être refusé. **Il n'y aura ni hausse des primes, ni compétence gouvernementale d'augmenter ces primes.**

Mesdames et Messieurs, c'est cette nouvelle **politique du sans-gêne** qui autorise **l'administration** – et le Conseil fédéral est l'autorité suprême de l'administration – et l'exécutif à **demander de pouvoir augmenter de leur propre compétence les**

prélèvements obligatoires, les impôts, les redevances et les primes sans révision de la Constitution et même sans révision de loi, donc sans le Parlement et sans le peuple! La même procédure est prévue dans le **dernier projet de loi sur l'imposition du tabac!** Là aussi le Conseil fédéral veut se réserver la compétence d'augmenter lui-même massivement l'impôt. **L'UDC combattra avec détermination ces tentatives.**

Comprenez-vous maintenant combien est nécessaire une opposition?

Il ne s'agit là que de deux exemples d'actualité pour illustrer notre politique d'opposition. **Il y en aura de nombreux autres en temps voulu.**

D. DU CÔTÉ DU PEUPLE

Les divergences considérables entre les intérêts des citoyens et les intérêts directs des politiques sont dans la nature des choses.

- **Les politiques veulent de l'argent. Ils en ont besoin pour déployer leurs activités, pour exercer leur pouvoir, pour placer les citoyens dans la dépendance de l'Etat, pour mettre sous tutelle des citoyens responsables, pour punir et pour affaiblir.**

L'augmentation des recettes de l'Etat a un double effet pour les politiques:

d'une part, on prend l'argent des citoyens. Cela affaiblit les citoyens, mais renforce les politiques;

d'autre part, les politiques redistribuent cet argent. Les citoyens deviennent ainsi dépendants des politiques. Ils deviennent des sujets. Ils sont affaiblis alors que les politiques sont renforcés.

- il y a aussi de fortes divergences entre les intérêts des citoyens et des politiques en ce qui concerne **l'adhésion à l'UE**. Les politiques qui voient leur principal intérêt dans **une fonction bien rémunérée** – et il y en a plus

qu'assez de cette sorte – et qui cherchent avant tout à augmenter leur influence, ces politiques cherchent par tous les moyens à pousser la Suisse dans l'UE. A ce niveau, tous sont responsables de tout, mais personne n'est responsable de quelque chose. Les rémunérations y sont princières et les électeurs, donc les éventuels empêcheurs de tourner en rond, n'y ont plus voix au chapitre. Or, **l'intérêt des citoyens est juste inverse**. Les citoyens veulent déterminer eux-mêmes leur avenir et ne pas payer un gros et onéreux appareil.

Vous le voyez bien, Mesdames et Messieurs, **en tant qu'opposition nous ne nous exposons même pas à la tentation de défendre les intérêts de la "classe politique"**. Ces gens-là ne sont pas des nôtres. **Nous sommes incontestablement du côté des citoyens**. En tant que parti non-gouvernemental, nous pouvons résister plus facilement aux tentations de la "classe politique".

Nous poursuivons notre chemin. Nous continuons de faire la même politique. Nous la faisons simplement à un autre endroit. Et avec d'autres moyens.

Mais nos objectifs politiques restent les mêmes

Le contrat conclu avec le peuple demeure.

Nous combattons les projets du Conseil fédéral et du Parlement quand cela sera nécessaire et juste. Mais non pas pour le plaisir de protester. Ou par rancune. Ou par esprit de vengeance. Ou pour rendre la monnaie d'une pièce.

Nous ne sommes pas par principe contre tout. Mais nous serons par principe contre tout ce qui est faux.

Nous tenterons surtout d'empêcher une rechute dans la politique des années nonante. **Nous ne tolérerons pas un retour aux négligences politiques des années nonante**. A cette époque déjà nous avons été contraints de faire de la politique d'opposition. Par la nécessité de corriger une fausse politique.

Nous avons une tâche: **dans un pays où les médias échouent dans leur rôle de surveillants sévères, c'est à nous de taper sur les doigts des gouvernants.**

Du reste, **il semble que notre politique d'opposition porte déjà beaucoup de fruits.** Jamais encore nous n'avons eu autant de succès que durant les cinq semaines écoulées:

- peu après mon éviction – et en quelque sorte comme pour s'excuser de ses méfaits – le PDC a approuvé brusquement le **contreprojet à l'initiative UDC pour la baisse des primes d'assurance-maladie.** Au grand déplaisir de la gauche et de Monsieur Couchepin, l'UDC a ainsi pu retirer son initiative. Je me souviens quand le conseiller national Toni Bortoluzzi, le père de l'initiative pour la baisse des primes, s'est exclamé le 18 décembre à la séance du groupe parlementaire: "Aujourd'hui, c'est le jour des excuses. Le PDC s'est déjà agenouillé."
- le Conseil fédéral a approuvé – ce que je n'ai jamais osé espérer – **l'ordonnance qui donne aux autorités de naturalisation le droit de consulter le dossier judiciaire des candidats à la nationalité suisse.** Cela s'est fait à une séance peu après mon éviction. **On voulait éviter de donner à l'UDC l'occasion de se profiler, a-t-on dit.** Très bien. L'objectif est atteint.
- j'ai lu avec plaisir la semaine dernière dans la presse que **le PRD reprenait la position de l'UDC concernant l'assurance-chômage et rejetait donc également ce projet.** Vous le voyez: l'opposition est utile.
- mais l'événement le plus réjouissant se déroulera demain au congrès du PDC dans le canton d'Uri. Le PDC s'étant allié étroitement au PS et **tout le monde ayant bien remarqué que le PDC n'était plus un parti bourgeois,** les démocrates-chrétiens agiront demain comme s'ils avaient soudainement retrouvé le chemin de la politique bourgeoise. Ils tenteront demain de se donner l'allure d'un parti bourgeois et répéteront benoîtement les exigences de l'UDC en matière de sécurité intérieure. Vous aurez une surprise: le PDC exigera tout ce qu'il a combattu durant ma période de fonction – **des baisses d'impôts jusqu'à la lutte contre la criminalité juvénile et étrangère, en passant par la non-adhésion à l'UE.**

Mais ne nous réjouissons pas trop vite. **Dans deux semaines le PDC dira juste l'inverse en répétant d'autres propos si cela lui semble opportun.** Cela dit, nous aurons au moins deux semaines de plaisir!

Ce qui est dans tous les cas réjouissant, c'est que le PDC subit aujourd'hui une telle pression de sa base qu'il est contraint de reprendre les exigences de l'UDC. Faute de quoi il risque de s'affaiblir encore. Le PDC a pu constater que les sympathisants qui, en raison de sa politique de gauche, ne l'avaient pas déjà quitté pour se tourner vers l'UDC ont aujourd'hui rejoint les rangs de l'UDC après mon éviction du Conseil fédéral.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, **peut-être n'aurons-nous pas grand-chose à faire dans l'opposition.** De crainte que l'opposition puisse couper l'herbe sous les pieds des partis bourgeois, ceux-ci reprendront les exigences de l'UDC à leur compte. Du moins le PRD et le PDC.

Un mot encore sur l'opposition: **ce qui maintiendra la Suisse en forme, c'est l'opposition et non pas la concordance.** Ce qui maintiendra la Suisse en forme, c'est la **démocratie directe. Donc le contrôle de la "classe politique" par le peuple.** Des citoyens attentifs, donc la crainte des politiques devant l'opposition du peuple. **Ce qui a sauvé la Suisse, c'est la force d'opposition des citoyens,** le fait que même une minuscule hausse de la TVA – un dixième de pour-cent – doit être approuvée par le souverain.

Nous donnerons une voix à ce peuple pendant que d'autres mettent tout en œuvre pour le faire taire!

A chaque divergence entre les intérêts des citoyens et ceux de la "classe politique", **nous serons le parti des citoyens! En cas de doute, toujours du côté du peuple!**